

## **CONSEIL MUNICIPAL de THORIGNY-SUR-MARNE**

### **Procès Verbal de la Séance du 5 juillet 2020**

#### **INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt, le 05 juillet à 11 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 01 juillet deux mil vingt, s'est assemblé à la salle des spectacles des Moustier, sous la présidence de Monsieur GUILLEMET.

Les 33 Conseillers Municipaux élus lors du scrutin du 28 juin 2020 entrent dans la salle du Conseil à l'appel de leur nom et s'installent aux places qui leur sont attribuées.

MONSIEUR LE MAIRE rappelle que le Conseil Municipal a pour objet d'élire le nouveau Maire et ses Adjointes.

MONSIEUR LE MAIRE ayant ouvert la séance, il est procédé, conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, à l'élection d'un Secrétaire de séance dans le sein du Conseil.

Pour la présente session, Madame Eugénie DUMONT est proposée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées. Madame DUMONT sera assistée dans ces fonctions par les services administratifs.

MONSIEUR LE MAIRE laisse la place à la doyenne, Madame QUENEY, qui prend place pour présider.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

Monsieur DA SILVA	Madame QUENEY
Madame DESPRES	Monsieur LOISEAU
Monsieur ZITA	Madame SANTERRE
Madame DE SA	Madame LEFEVRE
Monsieur MAJIC	Monsieur WADAA
Madame ROMBEAUT	Madame DUMONT
Monsieur PILGRAIN	Monsieur JARRIGE
Madame GREGOIRE	
Monsieur SAKALOFF	Monsieur GUILLEMET
Madame GREUZAT	Madame DEDIEU
Monsieur DURCA	Monsieur FRENOD
Madame MACQUART	Madame MARCHON
Monsieur DUMONT	Monsieur GILLOT
Madame CHRETIEN	Madame GUICHON VATEL
Monsieur BLONDEL	Monsieur CONCEICAO
Madame RICHARDSON	
Monsieur FAGOT	Monsieur HAMELIN

**ETAIENT REPRESENTES :** Monsieur MONDION par Monsieur DA SILVA

Les membres présents formant la majorité des Conseillers en exercice peuvent valablement délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du CGCT.

MADAME LA PRESIDENTE, en préambule tient le discours suivant :

« C'est à chaque fois un moment d'émotion et de fierté que de présider pour quelques instants notre assemblée républicaine. Je souhaite partager ces moments en évoquant la mémoire de Pierre Chantrel qui m'a donné cette chance d'entrer au Conseil Municipal de Thorigny-sur-Marne, avec toutes les belles rencontres qui en ont découlé.

Aujourd'hui cette mission m'est confiée en ma qualité de doyenne. J'ai déjà eu cet honneur mais avant de procéder à l'élection de notre Maire, je souhaite dire quelques mots. Et aborder des principes peut-être désuets mais essentiels à mes yeux.

Les hommes ou femmes changent, les fonctions demeurent même si elles évoluent au fil des années. Cette fonction de Maire n'est pas qu'un titre, ce sont d'abord des responsabilités importantes et un engagement de tous les instants, bien au-delà des limites de notre ville. Les attentes des citoyens se diversifient, les obligations des collectivités s'accroissent tout comme leurs champs d'actions. La commune n'y échappe pas. Nos élus s'investiront avec détermination, avec l'ensemble des agents de la collectivité, pour faire de Thorigny une ville où on aime vivre. Nos habitants l'attendent et le méritent.

Le Conseil Municipal dans son ensemble est la représentation de toutes et tous les Thorigniensiens, il se doit d'être à leur écoute et à leur service, dans un esprit constructif. Le Maire que nous allons élire, ses adjointes et adjoints, ses conseillers, s'engagent sur un chemin quelquefois difficile, quelquefois réjouissant, mais toujours humainement enrichissant. Je leur souhaite courage, ténacité et réussite. Ils seront sans aucun doute à la hauteur de leurs responsabilités sans oublier la considération incontournable et constructive envers les élus minoritaires.

Avant de conclure et de procéder à l'élection du Maire et de ses Adjoint(e)s, un dernier message, plus personnel.

C'est aujourd'hui le terme d'une campagne particulière : nous avons vécu une pandémie dramatique pour tous et un entre-deux tours qui n'en finit pas mais pendant lequel des « nouveautés » municipales ont été lancées opportunément.

Une campagne électorale, même rude, si elle permet l'expression des différences, n'autorise pas certains propos à l'égard de concurrents, des rumeurs, des mots et expressions de mépris distillés en toute fin de campagne. Ils ne sont pas dignes ni biodégradables comme le papier sur lequel ils ont été écrits. Peut-être vaudrait-il mieux les oublier, car ils n'honorent pas leurs auteurs.

Je vous propose maintenant d'ouvrir le premier point de l'ordre du jour. ».

MADAME LA PRESIDENTE demande qui souhaite être assesseur. Monsieur Frenod et Madame LEFEVRE se proposent.

MADAME LA PRESIDENTE invite les assesseurs à la rejoindre pour procéder aux opérations de vote.

MADAME LA PRESIDENTE rappelle les articles du Code Général des Collectivités Territoriales encadrant l'élection du Maire et déclare les 33 élus Conseillers Municipaux installés dans leurs fonctions.

## **ELECTION DU MAIRE**

MADAME LA PRESIDENTE rappelle que le Conseil élit le Maire et les Adjointes parmi ses membres au scrutin secret et à la majorité absolue (art L 2122-4 et L 2122-7 du CGCT). Nul ne peut être élu Maire s'il n'est âgé de 18 ans révolus ou s'il n'est de nationalité française. Si après deux tours de scrutin aucun candidat n'obtient la majorité absolue, il est effectué un troisième tour à l'issue duquel est déclaré élu le candidat qui obtient la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le candidat le plus âgé est déclaré élu.

MADAME LA PRESIDENTE demande qui est candidat au poste de Maire.

Monsieur DA SILVA propose sa candidature

Monsieur GUILLEMET propose sa candidature.

Puis il est procédé au vote à bulletin secret.

MADAME LA PRESIDENTE rappelle qu'il est possible de voter dans l'isoloir ou de déposer directement le bulletin de vote dans l'urne.

Madame LEFEVRE présente l'urne à chaque Conseiller Municipal qui, à l'appel de son nom par MADAME LA PRESIDENTE, place son bulletin dans celle-ci.

Monsieur FRENOD et Madame LEFEVRE, assesseurs, procèdent au dépouillement des votes.

Nombre de votants : 32 et 1 pouvoir  
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 33

Ont obtenu :        Monsieur DA SILVA =        25 voix  
                  Monsieur GUILLEMET =        7 voix  
                  BLANC =                    1 voix

*Monsieur DA SILVA est élu Maire de Thorigny sur Marne, au 1<sup>er</sup> tour de scrutin à la majorité absolue.*

Madame QUENEY quitte la place de Président et cède sa place à Monsieur DA SILVA, nouveau Maire, en lui souhaitant la bienvenue.

MONSIEUR LE MAIRE remercie Madame QUENEY et toute l'Assemblée.

Il est procédé à la remise de l'écharpe à Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire laisse la parole aux candidats des autres listes

Intervention de M. Hamelin

*« Merci Monsieur le Maire. Mesdames, Messieurs les conseillers, Mesdames Messieurs les habitantes et les habitants de Thorigny sur Marne.*

*Je voulais simplement dire un mot de remerciement aux électeurs qui nous ont accordé leur confiance au 1<sup>er</sup> tour et l'ont maintenu au 2<sup>nd</sup> tour dans un contexte un peu compliqué de bipolarisation des enjeux.*

*Je voulais aussi adresser des remerciements très chaleureux à mes colistiers et aux adhérents de TDS qui ont permis à Thorigny Démocrate et Solidaire, par mon intermédiaire, d'entrer au conseil municipal. Sans eux rien n'était possible et ils se sont investis de manière très importante pour cela.*

*Ce que je retiens de cette élection, c'est un choc démocratique, c'est le niveau d'abstention des 15 mars et 28 juin derniers. 56% des inscrits au second tour et près de 59 % au premier tour ne sont pas venus voter.*

*Notre démocratie locale est fragile et la faible participation la fragilise davantage encore. Elle fragilise le travail que vous allez engager comme les délibérations que le CM va prendre tout au long du mandat.*

*Aucune des trois listes n'a su aller chercher les abstentionnistes au premier comme au second tour.*

*Monsieur le Maire, je pense qu'aujourd'hui, vous êtes peut-être la personne qui est la plus à même de relancer la démarche civique qui a fait défaut au cours de ces élections. J'aimerais que vous puissiez faire des propositions dans ce sens et nous dire comment vous comptez le faire.*

*J'aimerais vous faire une proposition. Je crois que la place des associations civiques, citoyennes, politiques doit être renforcée dans la vie de la commune. Pourquoi ne pas leur permettre d'être, par exemple, présentes au forum des associations du mois de septembre prochain ? Je pense qu'il est important que nous ayons tous en tête que ce sont des bénévoles qui s'investissent dans la vie politique locale. Dans les moments où on se réunit tous, comme lors du forum, il serait bon qu'on puisse échanger avec ces associations.*

*Bien entendu, sur d'autres dossiers, je saurai manifester mon opposition. Ne vous inquiétez pas ! Mais sur ce sujet, au moins, celui de l'engagement civique, vous aurez mon soutien tout au long du mandat. »*

Monsieur Guillemet prend à son tour la parole

*« Evidemment je tiens à remercier chaleureusement les habitants qui ont choisi de nous faire confiance qui nous ont apporté 42 pour cent des voix cela n'était pas suffisant mais nous impose de vous écouter pour défendre les intérêts des thorigniens je tiens à remercier les agents publics, les agents publics de Thorigny sont formidables ils ont su s'adapter défendre des projets ils sont des agents extraordinaires.*

*Pendant toutes ces années rien n'a été facile, un mandat de maire de conseiller d'adjoint c'est très difficile car les attentes sont nombreuses les difficultés sont grandes la volonté était là la réussite est là parfois non.*

*Ça été près d'un tiers de ma vie et j'ai beaucoup d'honneur à avoir été maire pendant deux mandats merci à tous ceux qui nous ont accompagné. Je tiens à remercier nos colistiers. Je crois me Mme Queney le petit message était à notre attention, je voudrais citer une phrase « par ailleurs il n'est pas à l'écoute des services,*

*les mettant dans une situation de souffrance au travail en les menaçant d'un déplacement ou d'un démantèlement ». Non nous n'avons pas été dans la menace récurrente ni dans la mise en souffrance des agents. Nous serons présents à chaque instant pour accompagner les projets que vous avez qualifiés de qui fonctionne on le garde. Nous restons là pour faire vivre la démocratie à Thorigny. Nous ne pouvons qu'être triste de cette faible participation. »*

Monsieur le Maire prend la parole.

*« Mesdames monsieur chers collègues chers habitants vous pouvez vous doutez de l'émotion qui m'étreint. En bon républicain je tiens à saluer mon prédécesseur si nos oppositions sont évidentes j'ai toujours respecté la fonction.*

*Pendant la campagne nous avons répété inlassablement le même slogan. Tout ce qui fonctionne on le garde tout ce qui ne fonctionne pas on le change tout ce qui n'existe pas on l'inventera ensemble. Dans un esprit de travail et de respect mutuel. Pour autant la tâche qui m'attend est considérable, mais ce défi ne me fait pas peur. C'est pourquoi nous devons faire preuve de solidarité au sein du conseil communal.*

*Nous savons que l'administration communale est à rebâtir dans le contexte d'un budget grandement affecté par la crise dont on ne mesure pas encore la totalité des effets.*

*Une ville au service des habitants*

*Création d'une police intercommunale, le retour en mairie historique du guichet unique le déploiement vidéo protection*

*Une ville attentive aux besoins de chacun attentive pour tous*

*Trois mesures : augmentation des capacités de garde la petite enfance l'installation de la fibre dans les écoles la mise en place d'une navette inter quartiers pour favoriser les déplacements*

*Une ville qui prépare l'avenir*

*Plus personne ne doute de la nécessité de mettre ne place la transition écologique*

*Mobilité, protection, valorisation de la biodiversité font partie de notre agenda municipal en coopération avec marne et gondoire*

*Ville sportive*

*La redynamisation du centre culturel et des associations fondées sur le principe de l'indépendance face au pouvoir communal*

*Une ville qui assume ses responsabilités*

*Qui reprend sa place au sein de marne et gondoire et dans les syndicats inter communaux.*

*Les électeurs ont été clairs mais la parole des usagers devra se faire attendre*

*Je souligne la confiance que je donne aux agents municipaux ils sont un rouage essentiel de notre vie municipale et nous élus ne pourront rien sans eux je ferai attention à ce que les relations se fassent dans le respect dans le but de mieux servir les habitants.*

*Je vous remercie à nouveau de la confiance que vous m'avez accordée.*

*Le maire et la commune sont le premier échelon de la démocratie. »*

## **ELECTION DES MAIRES-ADJOINTS**

MONSIEUR LE MAIRE informe le conseil qu'il y a lieu de procéder à l'élection des Adjointes. Il précise que cette procédure comporte deux phases:

- La détermination du nombre des maires adjoints
- Les élections à ces postes

### **← NOMBRE DE MAIRES-ADJOINTS**

MONSIEUR LE MAIRE explique qu'en application des dispositions du Code Général de Collectivités Territoriales, (art. L 2122-1 à L 2122-2-1), le Conseil Municipal détermine le nombre d'Adjointes à élire, nombre compris entre 1 et 30% de l'effectif du Conseil, soit 9 pour Thorigny.

MONSIEUR LE MAIRE propose au Conseil d'élire 9 Adjointes et demande si quelqu'un parmi les membres du Conseil y voit une objection.

Pas d'objection.

Abstention : Mesdames Dedieu, Marchon, Guichon-Vattel, Messieurs Guillemet, Frenod, Conceicao, Gillot, Hamelin  
Pour : 25

Le nombre d'adjoints est adopté à la majorité.

*MONSIEUR LE MAIRE PROPOSE quelques instants pour la constitution des listes.*

Monsieur le Maire ajoute à titre purement informatif qu'il y aura également des conseillers délégués et dotés de responsabilités particulières.

## ↑ **ELECTION DES MAIRES ADJOINTS**

Il est procédé à l'élection des Maires Adjoints, au scrutin de liste à la majorité absolue sans panachage ni vote préférentiel. Il s'agit de listes « bloquées » comportant des candidats de chaque sexe, l'écart entre le nombre des hommes et celui des femmes ne doit pas être supérieur à un.

Il est procédé au vote de la liste des adjoints.

Monsieur FRENOD et Madame LEFEVRE, assesseurs, procèdent au dépouillement des votes.

Nombre de votants : 25 et 1 pouvoir  
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 26  
Monsieur Guillemet et les membres de son groupe ne prennent pas part au vote.

Abstention : Mesdames Dedieu, Marchon, Guichon-Vattel, Messieurs Guillemet, Frenod, Conceicao, Gillot

Ont obtenu :	Liste DESPRES	= 24 voix
	Blancs et nuls	= 2

MONSIEUR LE MAIRE déclare installés dans leurs fonctions de Maires Adjoints les 8 élus de la Liste DESPRES.

Une liste est constituée.

Monsieur le Maire remet une liste de 8 adjoints :

- 1<sup>er</sup> Adjoint, DESPRES Lauren Politique culturelle et d'animation, citoyenneté, coordination des projets municipaux.
- 2<sup>ème</sup> Adjoint, ZITA Jean Paul Vie associative, sportive et de loisirs
- 3<sup>ème</sup> Adjoint, DE SA Elda Politiques sociales, solidarité, logement, santé
- 4<sup>ème</sup> Adjoint, MAJIC Nebojsa Politiques environnementales, transition écologique et mobilités
- 5<sup>ème</sup> Adjoint, ROMBEAUT Christèle Vie quotidienne, prévention et sécurité publique
- 6<sup>ème</sup> Adjoint, PILGRAIN Hervé Voirie, travaux, espaces verts, propreté, gestion urbaine de proximité
- 7<sup>ème</sup> Adjoint, GREGOIRE Natacha Politiques éducatives, enfance et petite enfance.
- 8<sup>ème</sup> Adjoint, DURCA Bernard Aménagement du territoire, plan local d'urbanisme

La Liste est adoptée à la majorité.

## ↑ **COMMISSION FACULTATIVES**

Dans le cadre du renouvellement du Conseil Municipal, il y a lieu de procéder à des élections pour nommer les membres des différentes commissions facultatives (nota : les commissions obligatoires type CAO et Comité technique ainsi que les délégués au sein des organismes extérieurs seront désignés au prochain Conseil).  
Le maire décide d'intégrer des membres de chacune des listes.

### CAISSE DES ECOLES

Monsieur le Maire rappelle la composition de la caisse des écoles. Le maire voulait désigner trois élus au sein du comité de la caisse des écoles.

Mme Grégoire Natacha, Madame Chrétien Magalie, M. Sébastien Fagot

Pour : 25

Abstentions : Mesdames Dedieu, Marchon, Guichon-Vattel, Messieurs Guillemet, Frenod, Conceicao, Gillot, Hamelin

CCAS

Monsieur le maire rappelle les normes relatives à la présidence du CCAS.

Madame Després explique que dans un souhait d'ouvrir à toutes les listes M. Hamelin est intégré à la liste ensemble pour Thorigny.

Après un échange entre madame Després, M. le Maire et M. Guillemet il est décidé de faire une liste commune :

Mesdames De Sa, Santerre, Rombeaut, Marchon et M. Hamelin,

Il est procédé au vote.

Les assesseurs récupèrent les bulletins puis procèdent au dépouillement des votes.

Nombre de votants : 32 et 1 pouvoir

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 33

Ont obtenu : Liste ensemble pour Thorigny = 30 voix  
Blancs et nuls = 3

La liste est adoptée par l'assemblée à la majorité.

### Ressources humaines

Monsieur le maire rappelle la nécessité de créer des postes non permanents pour des jeunes de moins de 18 ans, c'est inscrit au BP 2020 chapitre 12.

Monsieur le Maire décide de procéder au vote il demande à l'assemblée si la modalité à main levée convient.

Intervention de monsieur Guillemet qui rappelle que ce dispositif est important dans la mesure où cela offre à des jeunes une première expérience. Il insiste sur la rareté de ce dispositif dans les communes.

Ce à quoi Monsieur le Maire répond que la nouvelle municipalité a ajouté deux postes.

La création des 7 postes est adoptée à l'unanimité.

### Questions diverses

Monsieur le Maire poursuit en présentant brièvement l'ordre du jour du prochain conseil.

Prochaine séance, le 15 juillet 20h00.

Election des représentants

Bric à brac,

6 juillet conseil communautaire 14h00

Le village estival jusqu'au 26 juillet.

M. Guillemet demande quelles sont les délégations prévues pour les adjoints, et pour quelles raisons le 9<sup>ème</sup> poste d'adjoint n'est pas pourvu.

M. le Maire répond qu'il n'y a pas de raisons particulières sur le dernier poste d'adjoint mais que c'est un oubli. Il sera élu au prochain conseil.

M. le Maire énumère les délégations des élus.

Intervention de Mme MARCHON

*« Je tiens à remercier toutes les Thorigniennes et les Thorigniens qui ont voté pour nous, qui ont cru en nous, toutes ces années.*

*Depuis 12 ans que nous sommes en responsabilités, j'ai toujours été très fière d'appartenir à cette équipe dirigée monsieur Thibaud Guillemet.*

*Un travail considérable a été mené, nous n'avons pas ménagé nos efforts notre temps.*

*Thorigny a véritablement changé, c'est devenu une ville lumineuse attractive avec une vraie identité, les impôts n'ont jamais été augmentés, nous avons assaini les comptes de la ville, nous avons été précurseurs dans beaucoup de domaines, en matière d'écologie, de projet d'animation avec son village estiva, hivernal, les insolites, je tiens particulièrement à remercier les agents et aussi l'équipe de direction, pour leurs investissements sans bornes, je suis fière de ce que nous avons accompli durant ses 2 mandats avec justice, éthique, loyauté et humanité.*

*Je suis fière de nos valeurs, de notre politique, de notre politique sociale, solidaire, de notre équipe et de toutes les femmes et les hommes qui nous ont rejoints au cours de ces derniers mois, nous avons travaillé sans relâche dans un sentiment d'appartenance commun, des valeurs communes.*

*Le 15 mars, nous avons vécu une catastrophe à l'échelle mondiale due au COVID 19, en 24h nous avons monté le centre de régulation avec l'équipe médicale nous n'avons travaillé sans relâche 7/7jours, jusqu'au 31 mai date de la fermeture du centre.*

*Un grand merci à tous les bénévoles qui nous ont aidés, soutenus ils se sont rendus disponibles et très engagés*

*Cette catastrophe, à mon sens, doit nous servir de leçon rien n'est plus importante que la solidarité l'accompagnement l'entre aide la tolérance Nous sommes face à une urgence sociale économique*

*De nombreuses personnes ont été atteints par le virus, certain en sont DCD d'autres ont vécu des deuils isolés confinés, sans le moindre contact. Les mois à venir vont être très difficiles pour un grand nombre de famille*

*Cette période inédite nous a tous fragilisée.*

*Nous avons mis en place des dispositifs d'accompagnement d'aide au chômage partiel, à la perte d'emploi, nous avons soutenu nos commerçants.*

*Grace aux travaux réalisés sur le centre-ville depuis des années, nous avons pu relancer le marché qui aujourd'hui a pris toute sa dimension.*

*Je suis très fière, notre seule préoccupation était de vous accompagner, d'être présent sur le plan social, psychologique, sanitaire.*

*Pendant cette période inédite, nos opposants ont activement travaillé sur la campagne, beaucoup de chose ont été dites, colportées, dès que nous avons eu l'autorisation de refaire campagne, nous avons perçu, mesuré à quel point nos administrés avaient eu des informations erronées, sans parler des nombreuses rumeurs...*

*J'espère Monsieur le nouveau maire que vous gérerez cette ville avec éthique, loyauté, pas comme le passé, vous et certain membre de votre équipe.*

*Sachez, mesdames et messieurs les nouveaux élus que nous sommes là, nous serons présents attentifs très vigilants, nous connaissons bien les dossiers.*

*Je tiens tout particulièrement très sincèrement à remercier monsieur Guillemet Maire depuis 12 ans pour ses valeurs, ses valeurs humaines, éthiques ses valeurs politiques, son énergie, ses heures données sans compter, sans lui nous n'aurions jamais pu mener d'aussi beau projet pour Thorigny*

*Je suis fière monsieur Guillemet d'avoir travaillé 12 ans à vos côtés, et fière de continuer à vos côtés pour défendre cette ville. »*

Les travaux du Conseil étant achevés, Monsieur le Maire prononce la clôture de la séance à 12h40